

FNE FORMATION

Dispositif de financement qui a pour objectif le financement des parcours de formation des salariés

Qui peut faire la demande ?

- Les entreprises :
 - en activité partielle ou de longue durée
 - en difficulté économique
 - en mutation et/ou en reprise d'activité (nécessaire à la sauvegarde de la compétitivité)



Démarches avec l'OPCO

- L'entreprise contacte son conseiller pour valider l'éligibilité du parcours de formation proposée par l'OF
- L'entreprise dépose son dossier avant le 31/12/2021 pour une action de formation réalisée en 2022



2 parcours de formations, préfigurés par le gouvernement, éligibles au FNE chez Luxurytail

- Luxurytail propose 2 types de parcours de formation pour la montée en compétences des salariés :
 - Anticipation et mutations
 - Contexte covid / crise
- Parcours de certification et de reconversion non proposés par Luxurytail

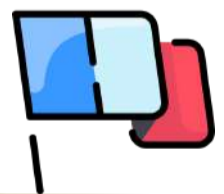


Informations complémentaires

- L'entreprise choisit le régime qui l'encadrera dans les aides qu'elles sollicitent
- La prise en charge des coûts pédagogiques varie selon la taille, la situation et le régime d'encadrement choisi par l'entreprise
- Plusieurs modalités :
 - Distanciel, Présentiel, E-learning
- Durée maximale des parcours : 12 mois

Exemples de formations proposées par Luxurytail

- Décrypter les Codes du Luxe
- Vendre un produit/service de Luxe
- Être prêt à accueillir la clientèle internationale



La formation : une priorité pour la France

- Plan « France 2030 » : la formation va bénéficier d'une enveloppe de 2,5 milliards d'euros
- Plan de "Réduction des tensions de recrutement" : 1,4 milliards d'euros pour la formation professionnelle dont 600 M€ consacrés à la formation des salariés des PME
- Prévisions de 350 000 formations financées via le FNE